

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

23/03/2020

Dossier complet le :

23 - 03 - 2020

N° d'enregistrement :

2020-4620

### 1. Intitulé du projet

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA LA ROBERTERIE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

CARRE Jean Noel

Gérant de la SCEA L ROBERTERIE

RCS / SIRET

3 8 9 9 4 6 1 0 4 0 0 0 1 2

Forme juridique

SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
16°c ; projet hydraulique agricole y compris projet d'irrigation et de drainage de terres - Prélèvement en ZRE	16 a) projet < 100 ha irrigués: NON CONCERNE 16 b) Zone Humide > 1ha: NON CONCERNE 16 c) Prélèvement > 8 m3 en ZRE: CONCERNE (Le volume sera incluse dans le plan de répartition de l'OUGC. Dans ce cas l'EPMP) Opérations soumises à déclaration en application des articles L.214-1 à 214-3 du code de l'environnement. (rubriques 1.3.1.0 - 3.2.3.0 - 3.3.1.0) Travaux nécessitant une déclaration préalable au titre de l'article R421-23-(f)

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Affouillements et exhaussements pour agrandissement d'une retenue d'eau à des fins d'irrigation agricole.

Prélèvement des eaux d'écoulement issues de drainage, voirie et terres agricoles en périodes hivernale.

La SCEA est à ce jour irriguant depuis ce plan d'eau.

Il sera prévu un enfouissement d'une partie du réseau d'irrigation pour l'acheminement de l'eau vers les parcelles irrigables, n'impactant pas de zones humides ou protégées. Une majeure partie du linéaire est déjà existant et enfouie.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de pouvoir assurer l'irrigation des parcelles agricoles de l'exploitation, cultivées en fourrage, pour l'atelier bovin et le maintien voir l'augmentation des surfaces cultivées en légumes de plein champ. L'installation prochaine des fils de Mr CARRE, nécessite la sécurisation des rendements, par le poste irrigation.

Le projet aura une capacité de stockage total de 70 000 m<sup>3</sup>, rempli uniquement par les eaux de drainages ainsi que que les eaux de ruissellements, en période hivernale.

Par sécurité, le dossier est présenté pour un permis d'aménager au regard du code de l'urbanisme. Cependant, une fois l'ensemble des études techniques terminées, il se peut que la surface totale de l'emprise soit inférieure à 2 ha, le dossier sera alors déposé sous forme de déclaration préalable de travaux

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévu pour une durée d'un mois environ.

- démolition de la digue existante
- décapage de la terre végétale dans l'emprise de la réserve.
- confection d'une tranché d'encrage assurant un maintien de la digue ainsi que son étanchéité.
- extraction et mise en place de l'argile pour confection de la digue.
- compactage (technique dite "pied de mouton") des matériaux constitutifs de la réserve et des digues.
- nivellement du fond de réserve et des talus.
- mise en place des aménagements nécessaire au fonctionnement et à la sécurité suivant la réglementation en vigueur: fossé de contournement, surverse, vidange...)
- Enfouissement du réseau de canalisation complémentaire et local technique

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- observation et surveillance de routine
- transcription des informations
- suivi approfondi lors de la première mise en eau (surveillance des étapes de remplissage)
- entretien courant durant l'année, de la réserve, des talus et alentours
- remplissage de la retenue via les eaux de drainage et de ruissellement du bassin versant de la retenue. (du 1er novembre au 31 mars)
- utilisation de l'eau stockée, durant la campagne d'irrigation
- régulation des nuisibles

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration, au titre de la loi sur l'eau.

D'après la nomenclature loi sur l'eau:

- rubrique 3.2.3.0: le plan d'eau aura une surface miroir < 3ha

-rubrique 3.2.4.0: hauteur maximale du plan d'eau < 10 m

-rubrique 1.3.1.0: le projet se situe en ZRE est sera soumis à obtention du volume par l'OUGC en place, ici l'EPMP.

Déclaration préalable de travaux ou permis d'aménager si la surface est supérieure à 2 ha, au titre du code de l'urbanisme

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Volume de stockage*	70 000 m <sup>3</sup>
Surface en eau *	1.8 ha
Surface emprise totale* (cf 4.2 du cerfa)	2.5 ha
Linéaire total de digue *	450 ml
création d'un local technique pour station de pompage	9 m <sup>2</sup>
linéaire de canalisation à créer	750 ml
(*valeurs portant sur une estimation, les grandeurs définitives seront déterminées par l'étude technique présentée à la DDTM et au service urbanisme)	

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu-dit RAINE  
Commune de Saint Martin Des  
Noyers

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. - 1° 22' 11" 30 Lat. 46° 73' 06" 93

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone humide délimitée et impactée par le projet représente une surface de 850m <sup>2</sup> , c'est pourquoi la rubrique 3.3.1.0 n'est pas visée (surface < 1000 m <sup>2</sup> ) Toutefois, cette surface sera compensée.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN :Risque sismique, risque météorologique, risque TMD sur l'ensemble du département de la Vendée.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE Marais Poitevin
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet distant de plus de 6.5 kml du barrage de la Vouvraie
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est : Marais Poitevin FR5200659, site directive habitats, faune et flore. Le projet est distant de plus de 23 kml de ce site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement uniquement des eaux de ruissellement issues de drainage, terres agricoles voirie et surfaces imperméabilisées. (Selon les disposition 7D5,7D6 et 7D7 du SDAGE Loire Bretagne.)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage d'eau souterraine n'est prévu. Le fond de la retenue sera rendu étanche par argile compactée de manière à stopper l'infiltration des eaux retenues vers d'éventuelles nappes souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble des matériaux présents sur le site seront utilisés pour la création de la retenue. Les pentes seront adoucies en fonction des matériaux disponibles afin d'obtenir un équilibre déblais / remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble des matériaux présents sur le site seront utilisés pour la création de la retenue. Les pentes seront adoucies en fonction des matériaux disponibles afin d'obtenir un équilibre déblais / remblais.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	12 arbres du bosquet, présents au sud de l'étang existant, seront supprimés et compensés. L'extension du réseau de canalisation enfouit n'impliquera pas de destruction d'arbre, de haie ou de zone humide.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du projet engendre la consommation de terres agricole, soit environ 2.5 ha.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque Transport Matière Dangereuses sur l'ensemble du département de la Vendée
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque sismique sur l'ensemble du département de la Vendée Risque météorologique sur l'ensemble du département de la Vendée Risque feu de forêt sur la commune
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de modification de trafic par rapport à l'état actuel. Le projet n'engendrera pas d'augmentation significatives sur le trafic routier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera provisoirement source de bruit aux heures ouvrables durant le les travaux. En phase d'exploitation, le projet n'occasionnera aucune nuisance extérieure, elle sera équipée d'une pompe électrique et le local technique sera insonorisé.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Durant la phase travaux, seules les pelles mécaniques et le compactage, durant la phase travaux, interviendront, n'occasionnant que très peu de vibration et dans un faible rayon.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La DRAC a été consultée au titre de l'archéologie préventive, aucune objection au projet. Aucun des 12 arbres abattus ne sont classés au titre du patrimoine paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification des activités agricole pour le pétitionnaire lui même. La concession est cependant faite pour l'assurance de rendements minimums et la garantie de contractualiser des cultures à plus forte valeur ajoutée sur l'exploitation.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Un projet est en cours d'étude sur la commune des Essarts en Bocage, cependant celui ci concerne bassin du Petit Lay. Le projet de la SCEA La Roberterie se situe sur le bassin versant de La Vouraie.

L'EPMP délivre des volumes d'eau de ruissellement, en période hivernale, pour le bassin versant de la Vouraie.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les mesures d'évitement ont été prises, l'étang existant limite toutefois celles ci. Ensuite les mesures de réduction ont été appliquées, de façon à impacter le moins de surface possible sur la zone humide présente au nord du projet. Enfin, une compensation de la zone impacté sera faite et détaillée dans le dossier loi sur l'eau. La compensation des arbres abattus sera aussi faite, en lien avec la cellule biodiversité de la coopérative CAVAC et l'association Mission Bocage.

Le linéaire de canalisation du réseau

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des éléments apportés dans ce formulaire et complétés par la pré-étude en annexe, le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

Le prélèvement sera pris en compte dans le plan de répartition de l'EPMP nommé OUGC pour ce secteur hydrographique.

Le projet respectera l'ensemble des dispositions du SAGE et du SDAGE.

La DDTM a visité le site projet et constaté son implantation future.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Pré-étude du projet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Saint Martin Des Noyers

le, 20 mars 2020

Signature

